

## Etat Civil

Du 01/11/2016 au  
30/04/2017

### Naissance

Simon ILTIS 12/2016

### Mariage

Sandrine MOUCHEL et  
Mathieu RUIZ 11/02/17

### Décès

Denis FORNAY 94 ans

Suzanne DESCHÂTEAUX  
épouse MABIRE 88 ans

Marie LE BEGIN épouse  
LEMONNIER 92 ans

Micheline ALVARO  
épouse LAIDET 96 ans

André DEBUT 90 ans

Simonne DURAND épouse  
GOSSELIN 74 ans

Renée NORIOT épouse  
VATELOT 96 ans

Jean HELLUY 60 ans

Robert LEGOUBEY 89 ans

Jacqueline FERON épouse  
CANU 90 ans

Lucienne COUSIN épouse  
BEUF 86 ans

Germaine LEBARILLIER  
90 ans

Jean-Claude BOUGUE  
73 ans

Annick FOISSIER épouse  
MOREL 68 ans

Hélène BRUMAN épouse  
VRAC 94

Claude DUBOST 74 ans

Henri SILVESTREIN 85 ans

Jeanne FOSSEY épouse  
LELION 104 ans

Madeleine HENNEQUIN  
épouse SALEY 100 ans

Jules FLAMBARD 93 ans

Alain TOULORGE 67 ans

Yolande CHAPONET  
épouse CHALARD 93 ans



## Des communications différentes et adaptées ...

Une nouvelle lettre avant la saison d'été avec des comptes rendus synthétiques des décisions prises en Conseils Municipaux.

Ces informations résument l'activité de vos élus pendant ces derniers mois.

Bientôt dans vos boîtes à lettres, **Port-Bail Passion**, notre bulletin annuel qui va vous informer en images, et d'une manière plus ludique des projets en cours et à venir. Ces projets pour lesquels les études sont bien avancées, mais qui sont liés à notre capacité à

les financer, sans augmentation des charges et impositions communales, et donc des projets qui peuvent être déplacés dans le temps. Toujours dans le domaine de la communication, nos commerçants et artisans ont été sollicités pour participer à l'élaboration d'un **agenda communal**, qui vous donnera les informations nécessaires à la vie de tous les jours dans votre commune. Cet agenda d'un format de poche, de septembre à août sera un outil très utile pour les nouveaux habitants.

Un dernier point qui est également de la communication, c'est l'attribution pour la 9ème année consécutive du label **Pavillon Bleu** pour notre plage. En effet de plus en plus de vacanciers attachent de l'importance à la qualité des eaux de baignade, et recherchent sur Internet et donc sur le site « Pavillon Bleu », le lieu où ils passeront leurs vacances, alors bienvenue à eux.

**Serge Laidet**  
Commission Communication

## Le mot du Maire ...

Les décisions de politique nationale sont de nature à influencer sur notre vie quotidienne. Nous l'avons vu avec le dernier gouvernement en matière de réorganisation territoriale. L'élection d'un nouveau Président de la République suivie de son équipe gouvernementale verra dans les prochaines semaines, apparaître de nouvelles orientations qui auront un impact sur notre budget, notre vie quotidienne.

Emmanuel Macron dirige désormais, la destinée de la France pour cinq années. Sans faire de politique politicienne, laissons-lui le temps d'appréhender les problèmes et espérons sa réussite pour nous et pour la France. Dans notre commune, nous avons limité cette année, nos investissements qui s'élèvent néanmoins à près de 400 000€, travaux de voirie et création d'une voie piétonne et cyclable qui va relier le port

à la rue Pasteur. De ce fait, un piéton ou un cycliste pourra rejoindre la plage depuis le bourg après les ponts. Quelques voies comme la rue du Havre vont également être entièrement remaniées. Bien sûr l'entretien des voies communales, (100 kms), sera poursuivi. Quelques travaux orientés vers le sports ont été ou seront engagés avant l'été : Création de 15 terrains de

## Achetez vos timbres fiscaux en ligne ...

Pour votre [passeport](#), votre [carte nationale d'identité](#) et dans quelques jours pour votre [permis bateau](#), vous pouvez acheter votre timbre fiscal en ligne sur [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) comme l'ont déjà fait plus de 2 millions de personnes ! Simple et rapide, l'achat du timbre en ligne est recommandé par plus de 98% des usagers interrogés. Depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique. À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS selon votre choix.

**Pas besoin d'imprimante :** l'impression du timbre électronique n'est pas obligatoire. Lors du dépôt de votre demande de passeport, de carte nationale d'identité ou de permis bateau, il vous suffira de présenter, directement à partir de votre smartphone ou tablette, le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou le flashcode reçu par mail. Pour plus d'informations concernant la formalité qui vous intéresse, consultez [service-public.fr](http://service-public.fr)

### La direction générale des finances publiques

**Bon à savoir :** pour effectuer vos démarches en ligne relatives au permis de conduire, à une demande de passeport ou de carte nationale d'identité, allez sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) et réglez vos formalités payantes par timbre électronique en un clic ! Et découvrez à cette occasion [France Connect](#), un nouvel accès simplifié aux services publics en ligne.



pétanque mis à disposition à la toute nouvelle association de pétanque Port-Baillaise, forte de plus de 70 adhérents, rénovation totale du terrain de foot principal, création d'un skate Park à l'intention des enfants et ados. Leur déambulation dans le bourg devenait très dangereuse.

Actuellement, une procédure est engagée pour que le lotissement des Roquettes soit rétrocédé à notre commune. Cette procédure devrait être

## Le mot du maire suite ...

terminée après l'été.

Enfin, le conseil municipal a décidé de rassembler l'ensemble des classes de maternelles et élémentaires dans l'enceinte de l'école primaire. Cette mesure doit entrer en application dès la rentrée prochaine avec un avis favorable de l'Académie. Il existe encore plusieurs problèmes techniques à surmonter mais les choses avancent.

Je rappelle que depuis le premier janvier de cette année, l'ensemble des communautés de communes ont été fusionnées et forment maintenant La communauté d'agglomération du Cotentin que préside Jean-Louis Valentin. Un travail colossal a été réalisé sur le plan de l'organisation par le personnel admi-

nistratif sous l'autorité des élus mais les choses avancent plutôt bien dans de nombreux domaines. Dans les perspectives à court terme, cette Communauté d'Aglo devrait prendre les compétences de l'eau potable et de l'assainissement ce qui permettra entre-autre, un « lissage » des coûts à l'échelon de l'agglomération mais aussi une politique d'investissements à long terme.

Voici venir l'été et son cortège de manifestations à Port-Bail. Je vous souhaite chers amis Port-Baillais et aussi à vous nos amis vacanciers qui apprécient vraiment notre territoire, de bien belles et bonnes vacances. La mer et le soleil vous attendent !.

**Guy CHOLOT**

**GUY CHOLOT**

## Conventions, tarifs et travaux ...

### Décisions du Conseil Municipal du 29 /11/2016

#### Affaires générales

- Rapports annuels 2015

SPANC et SPAC de la 3CI

Le conseil municipal prend connaissance des rapports et donne acte.

- Mise à disposition de locaux

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer trois conventions : Deux avec la 3CI pour la mise à disposition d'une part des salles des écoles pour le périscolaire, et d'autre part la salle de l'ancienne PFI au dessus de la salle des Sociétés, pour l'espace jeune intercommunal qui ne dispose plus de sa salle de Barneville, une avec le Réveil de Port-Bail pour l'occupation de deux salles dans le bâtiment de la salle des sociétés pour les répétitions.

- Ferme des Mielles

Monsieur le Maire informe le conseil de la vente de la ferme des Mielles pour la somme de 365 000 €

Le conseil donne délégation à Monsieur le Maire pour signer une convention pour l'occupation des terrains avec la société des courses et l'association des "Vikings Volants" (délimitation du terrain pour la zone de la piste des courses et de la zone des ULM).

- Eglise Notre Dame

Le conseil donne délégation à Monsieur le Maire pour signer une convention pour l'occupation de l'église par le Comité d'Action Culturel (CAC) d'avril à septembre, et par l'association Côte des Arts pour le reste de l'année.

#### Affaires financières

- Cession d'une propriété communale

Une surface construite de 89m2 est cédée à Madame Clarisse DESPREZ pour la somme de 1 780€, les frais de vente étant à la charge de l'acquéreur.

- Autorisation de signer une

convention de prestations de service avec la mairie de Denneville pour le remboursement à la commune des travaux de peinture sur voirie et avec le VVF pour les travaux de peinture, réalisés par les services techniques.

- Subvention scolaire pour l'activité piscine

Le conseil vote l'attribution d'une subvention de 3 493€ à l'école Henri VALLY pour l'activité piscine 2016/2017.

- Tarifs communaux 2017

Le conseil approuve les différents tarifs qui sont sensiblement identiques à ceux de l'an dernier. Ils sont consultables à la mairie et sur le site Internet.

- Manche numérique

Autorisation de signer une convention d'occupation du domaine public communal et fixation des tarifs de

## Conseil du 29-11-2016 ... suite ...

redevance : Pylône 40€,  
chambre souterraine 20€,  
Km linéaire 30€

- Demande de subvention

Le conseil autorise Monsieur le Maire à demander des subventions au titre des amendes de police et de la DETR 2017 pour la requalification du domaine de la plage et des travaux prévus en 2017.

### Urbanisme

- Engagement d'une démarche de révision du PLU

La démarche doit être initiée avant le 1er janvier 2017. Le

conseil autorise Monsieur le Maire à recruter un cabinet d'étude pour faire cette révision.

- Adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS)

Approbation de la convention de mise à disposition du service commun au profit de la commune. Le service aura compétence pour l'étude des permis de construire, des permis de démolir, des permis d'aménager, des déclarations préalables.

### Informations

- Secours catholique  
Projet de développement de l'antenne de Port-Bail avec aménagement et rénovation des locaux situés dans l'arrière cour du presbytère

- Domaine des Pins

Visite d'Atout France le 1er décembre et projets de cession en lien avec la SHEMA

- La fibre optique est en cours d'installation à Port-Bail

- Réfection de la rue Victor Hugo

- Création d'un terrain multisports et d'un terrain de pétanque.

## Nouveaux services à votre disposition

### Christine Ribière

Diplômée depuis 1997 et aide-soignant en hospitalisation à domicile, propose des massages « bien-être » et « sophrologie-relaxation ».

Son expérience professionnelle dans le domaine du bien être pour tous, lui a permis d'acquies un excellent savoir faire reconnu, permettant de réaliser un travail sérieux et efficace. Elle se déplace à domicile.

### Renseignements :

06 98 00 84 80

## Dernier Conseil de l'année pour l'élection des futurs Conseillers Communautaire

### Décision du Conseil Municipal du 21/12/2016 Election des Conseillers Communautaires représentant la commune de Port-Bail à la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Sont candidats formant une liste : le Maire, Guy Cholot, titulaire et le 1<sup>er</sup> adjoint Serge Laidet, suppléant. Jean-Paul Gosselin déclare ne pas se présenter car M. le Maire se présente. Nombre de conseillers présents : 14, Nombre de votants (enveloppes déposées) : 14, Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 1 blanc, Nombre de suffrages exprimés : 13. Liste élue : Guy Cholot, titulaire et Serge Laidet, suppléant.

### Un nouveau contrat départemental proposé aux communes « pôles » .

Par courrier du 4 octobre le Président du Conseil Départemental nous informait des nouvelles modalités de la politique territoriale 2016-2021 du Département et,

dans ce cadre, portait à notre connaissance la création du dispositif de Contrat de Pôle de Services qui s'adresse à notre Commune.

Le conseil décide de déposer un dossier de candidature au contrat de pôle de service avec le Département de la Manche

### Aide financière au collège pour un voyage d'étude en Italie

Durant l'année 2017, un voyage pédagogique sera proposé aux élèves du collège André Miclot, un voyage en Italie pour les élèves, latinistes, de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au bénéfice de 10 élèves de Port-Bail du 4 au 10 mars 2017 soit 7 jours. Coût pour les familles : 250 €/élève. Après en avoir délibéré, le conseil, décide

d'attribuer la subvention habituelle : 5 € par jour (pour 7 jours) et par participant soit 350 €.

### Indemnité de gardiennage de l'église St Martin.

Les membres du Conseil accordent une indemnité de 119 € par an pour le gardiennage de l'église au titre de l'année 2016, pour un gardien ne résidant pas dans la commune où se trouve l'édifice du culte.

Cette somme sera versée à la paroisse Notre-Dame des Isles à Barneville-Carteret.

### Informations

Projet de contrôle technique et de station de lavage à Port-Bail. Monsieur le Maire remercie son Conseil pour le travail effectué en 2016 pour la com-



### Daniel Lemonnier

Après avoir vécu 20 ans à Port-Bail, et effectué une carrière de 38 ans dans une entreprise comme ingénieur en informatique, il est de retour dans sa commune et propose différents services dans le domaine informatique.

Création et édition de documents publicitaires (logo, affiches, flyers ...). Formations à domicile à la bureautique (initiation, logiciels, Microsoft, Adobe ...) dépannage de soft sur votre ordinateur. Installation de votre box, création de site Web ...

Particuliers, associations, entreprises

### Renseignements:

06 37 73 46 41



## **Mairie de Port-Bail**

02 33 87 52 00

**Télécopie** : 02 33 04 39 90

**Messagerie** : [contact@portbail.fr](mailto:contact@portbail.fr)

**Directeur de la publication** : Guy Cholot

**Rédacteur en chef** : Serge Laidet

**Articles** : les membres de la commission communication

**Photos** : Mairie, Messieurs Cottebrune, Quentin, Office de Tourisme, Collections privées avec accord, DRAC, Correspondants de presse locale.

**Retrouvons nous sur notre page Facebook « mairie de Port-Bail et sur notre site Internet**



### ***Droit de Préemption Urbain, terrain quai Aubert, modification de la commission éducation ...***

#### **Décisions prises lors du Conseil du 21/03/2017 Subvention scolaire pour l'activité char à voile et un voyage à Jersey**

Le Conseil décide d'attribuer les subventions ci-après, pour l'année scolaire 2016-2017 : activité char à voile : 1 576 € pour 20 élèves de Port-Bail. Voyage à Jersey : 15 € pour 26 élèves soit 390 €.

#### **Convention avec la commune de Denneville**

Le Conseil décide, après en avoir délibéré de conclure une convention de prestations de services avec la commune de Denneville aux fins de remboursement de travaux de peinture d'une salle des fêtes réalisés par les services techniques.

#### **Convention avec la Maison des Métiers d'Art**

Le Conseil accepte la demande de renouvellement de l'association Maison des Métiers d'Art et de l'Artisanat Port-Bailaise pour son exposition-vente permanente dans l'ancien presbytère et considérant que la mise à disposition se fera pour une durée de 1 an renouvelable. Accepte et fixe le règlement par l'association d'une redevance annuelle à la commune fixée à 500 € ; en sus les frais d'eau et d'électricité sont à la charge de l'association de manière indépendante.

#### **Commission éducation**

Christophe Meunier, conseiller municipal, s'est porté candidat pour intégrer la commission « éducation ». Le conseil décide de compléter sa délibération n° 9/2016 du 1<sup>er</sup> mars 2016 en ajoutant M. Christophe Meunier à la commission « éducation » composée désormais de : MM. Guy Cholot, Raymonde Desproges, Fabienne Letellier, Denis Pillet, Christine Perrée, Sarah Henry, Christophe Meunier.

## **Agenda**

1er et 2 juin: Villes en Scène pour les scolaires

5 juin : repas de Penntecôte des Amis de St Siméon

11 juin : Elections législatives

17 juin : Fête de la Musique

18 juin : Elections Législative

18 juin : Concert Intermède

23 juin et 21/7 : tournoi de Tarot

24 juin : Fête du Tennis USP

25 juin : Kermesse des écoles

23 au 27 juin : Jumelage à Port-Bail

1er ,2 et 6 juillet : tournois Fédéraux de Pétanque

12 juillet : tournoi amical de pétanque de l'APE

13/21/27 juillet : jeudis de l'animation

14 juillet ; fête nationale : défilés

14 juillet : concours de pêche

16 juillet : Port-Bail en Fête

22 et 23 juillet : Havres des Arts

30 juillet : kermesse St Martin

3/10/17/24 août : Jeudis de l'animation

6 août : Fête de la Terre

13 août : Courses de trot

### **Renseignements, inscriptions, réservations :**

**Office de Tourisme de la Côte des Isles**

**Bureau de Port-Bail :  
0233040307**

### ***Demande à la Communauté d'Agglomération du Cotentin d'instaurer le Droit de Préemption Urbain***

La communauté d'agglomération du Cotentin, établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre est compétent en matière de PLU. En conséquence, cet EPCI exerce de plein droit la compétence en matière de DPU en lieu et place des communes à l'intérieur des périmètres d'application du DPU institués par les communes et les communautés de communes. Le Conseil décide de solliciter l'institution du droit de préemption urbain sur la totalité des zones urbaines U et à urbaniser AU du plan local d'urbanisme de la commune de Portbail par la communauté d'agglomération du Cotentin telles qu'elles figurent sur le plan local d'urbanisme.

### ***Convention avec l'association les Trez-Arts***

Le Conseil autorise monsieur le Maire à rédiger et signer une convention d'occupation, à titre gracieux, pour un an renouvelable par tacite reconduction avec la compagnie de théâtre les Trez-Arts, d'une salle se situant à l'étage de la salle polyvalente.

### ***Cession d'une licence IV.***

Vu, sa délibération n° 72/2015 du 22 septembre 2015, portant acquisition de la licence IV à la Ferme des Mielles, le nouveau propriétaire a souhaité pour exercer son activité acquérir cette licence. Monsieur Gosselin propose l'insertion dans l'acte d'une clause de droit de retour prioritaire à la commune dans le cas d'une cession future. Le Conseil approuve la cession d'une licence de débit de boisson de quatrième catégorie auprès de Monsieur Thomas Palin acquéreur de la Ferme des Mielles, pour un montant proposé de 3 500 €.

### ***Devenir du terrain rue Aubert :***

Une réunion aura lieu prochainement avec des membres de la CCI de Cherbourg en Cotentin afin d'examiner des projets d'aménagement. Monsieur le Maire évoque la possibilité d'une vente par adjudication. Il y a déjà eu plusieurs projets différents mais non aboutis. Mme Levavasseur le regrette car il a un grand potentiel, peut-être pourrions-nous attendre un ou deux ans, rien ne presse de vendre, surtout qu'il ne coûte rien à la commune.

Monsieur le Maire donne lecture d'un message de Serge Laidet, absent qui est favorable de prime abord à une offre commerciale et ensuite, par défaut à une adjudication. Christophe Meunier évoque la possibilité d'un bornage par la commune pour aller vers une viabilisation éventuelle. Jean-Paul Gosselin propose une intégration d'office du chemin dans le domaine public communal et ensuite de proposer une offre publique de vente.

## Voter par procuration, Mode d'emploi



**Voter par procuration signifie confier son vote pour le jour de l'élection à un autre électeur.**

### Qui demande la procuration:

Le Mandant qui a donc l'impossibilité de se déplacer pour voter (plusieurs motifs sont acceptés)

### Qui vote:

Le mandataire, qui doit jouir de ses droits électoraux, et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il vient voter avec sa pièce d'identité.

### Etablir la procuration:

C'est le mandant, à la gendarmerie qui doit remplir la procuration, le plus tôt possible. Celle-ci doit parvenir à la Mairie la veille du scrutin (veiller aux délais postaux car ils sont expédiés en recommandés).

### Documents nécessaires :

Un titre d'identité. Le document 3 volets est fourni sur place. Le mandataire ne reçoit pas de courrier, il revient donc au mandant de l'informer.

### Cas particulier :

Les personnes ne pouvant se déplacer pour raison médicale peuvent solliciter par écrit la venue à domicile d'un Officier de Police Judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical ou justificatif.

## Budgets et travaux

### Décisions prises lors du Conseil Municipal du 11/04/2016

#### Approbation des comptes de gestion et administratifs de 2016

Siégeant sous la Présidence de M. Claude MATELOT, conseiller municipal, doyen d'âge de l'assemblée, Vu l'avis favorable de la commission des finances en date des 28 mars et 6 avril 2017, le conseil municipal, approuve les comptes, de gestion et administratif 2016, de la commune de Port-Bail, tels qu'annexés et décide l'affectation du résultat en recette d'investissement : 64 675 €

#### Vote des taux communaux 2017

Vu, l'avis favorable de la commission des finances des 28 mars et 6 avril 2017, le Conseil Municipal, décide de voter les taux communaux suivants pour l'année 2017 compte tenu des éléments remis par la communauté d'agglomération du Cotentin : Taxe d'habitation 13,62 %, Foncier bâti 26,38 %, Foncier non bâti 39,51 %

#### Approbation du budget primitif 2017

Vu, l'avis favorable de la commission des finances des 28 mars et 6 avril 2017, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017 de la commune. Ce budget sera présenté comme tous les ans dans notre bulletin municipal annuel.

#### Attribution des subventions

Sur proposition de Monsieur le Maire, puis de la commission des finances du 28 mars 2017, après la commission économie locale du 18 mars 2017, le Conseil Municipal, décide de voter le montant de l'enveloppe financière 2017 globale et maximale des subventions de fonctionnement aux associations en la fixant à 55 000 € consultable en Mairie. Le Conseil, décide de reporter à une prochaine

séance la participation des associations à la location des salles communales, après propositions d'une commission ad'hoc composée de Raymonde Desproges, Jean-Paul Gosselin, Christine Perrée et Christophe Meunier.

#### Dotations d'Etat 2<sup>ème</sup> programmation 2017

##### 1<sup>er</sup> projet : travaux dans les bâtiments scolaires :

Fusion des écoles : l'aménagement d'une salle de motricité provisoire à l'école primaire (en attendant la nouvelle construction liée au nouveau gymnase) et divers petits travaux d'aménagement nécessairement préalables et liés à la fusion des écoles : dépenses : 21 431€ HT soit 25 160 € TTC  
recettes : DETR 1 858 €, FCTVA 4 127 €, autofinancement communal 8 173 €, soit un total de 25 160 € TTC

##### 2<sup>ème</sup> projet : travaux dans les bâtiments communaux :

Réaménagement de locaux dans le bâtiment situé au fond de la cour de l'ancien presbytère pour mettre à disposition du secours catholique (rafraîchissement, rénovations, divers petits travaux...). Dépenses : 10 328 € HT, soit 12 394€ TTC

Recettes : DETR : 4 131 €, FCTVA : 2 033 €, autofinancement communal 6 229 €, soit un total de 12 394€ TTC. Le Conseil Municipal, autorise la réalisation de ces travaux, et inscrit les dépenses correspondantes au budget 2017 de la commune

#### Réserves parlementaires

Vu, le projet d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage par Atecom Pro et les diverses estimations du 30 janvier 2017, Vu, le planning prévisionnel et organisationnel des travaux de réalisation de cette nouvelle salle de motricité et restant liée au futur nouveau gymnase et conséquence de la fusion des écoles, le Conseil

Municipal, approuve le plan de financement de la salle de motricité sur :

Dépenses Tranche Conditionnelle n° 2 : 245 000 € HT, 294 000 € TTC

Recettes ; DETR 40 000 €, réserve parlementaire : à déterminer, FCTVA : 48 227€, autofinancement communal : 205 772€, soit un total de 294 000 € TTC.

Le Conseil sollicite la réserve parlementaire sur ce plan de financement afin de réduire d'autant l'autofinancement communal

#### Fonds d'Aide aux Jeunes

Le Conseil, accepte de participer au fonds d'aide aux jeunes qui permet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18 à 25 ans. Pour l'année 2017, la contribution est fixée à 0,23 €/habitant (pour 1 717 habitants), soit la somme de 395 €.

#### Participation des communes pour des élèves scolarisés à Port-Bail

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que l'école communale accueille des enfants dont les parents résident dans les communes voisines. Les dépenses à prendre en compte à ce titre sont les charges de fonctionnement, à l'exclusion de celles relatives aux activités périscolaires.

A ce titre, et au regard des dépenses réalisées, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer à 854 € le montant du coût des frais de scolarisation qui sera réclaté aux communes pour l'année scolaire 2015/2016. Cela concerne 42 élèves pour 9 communes

Monsieur le Maire indique que la réciprocité est inscrite dans l'article L. 212-8 du code de l'éducation pour les enfants scolarisés hors école communale et dont les parents habitent la commune sous réserve de l'accord du Maire. Proposition acceptée par le Conseil.

## Bilan du tribunal de la Chambre Régionales des Comptes sur la gestion communale de 2011 à 2016 ...

Décisions prises lors du conseil municipal du 23 mai 2017

### Affaires financières

#### Communication du rapport d'observation de la Chambre Régionale des Comptes

Normandie relative à la commune de Port-Bail (exercice 2011 et suivants) : résumé des recommandations

- 1) Proposition de réduire la masse salariale : remplacement d'1 départ en retraite sur 2
- 2) Continuer à mettre en application certaines règles de finances publiques
- 3) Réduire les investissements
- 4) Continuer à monter des plans de financement pluriannuels
- 5) Convention avec le VVF à revoir
- 6) Etre particulièrement attentif au devenir du Domaine des Pins et concession avec la SHEMA
- 7) Autres observations : Mettre en place une gestion active de l'immobilier communal, poursuivre la gestion active de la dette, suggestion de ne pas augmenter les impôts locaux

**Conclusions :** bilan plutôt positif ; gestion de la commune en "bon père de famille"

**Rétrocession des VRD du lotissement des Roquettes** à la commune : cession amiable et transfert dans le domaine public communal

Tous les réseaux et la voirie étant neufs et en bon état, le conseil donne son accord à Monsieur le Maire pour signer tous les documents de la cession auprès du notaire.

#### Création d'un skate parc et

#### travaux de restauration des vitraux de l'église Saint Martin

Le coût du skate parc est de 24 080 €

Le coût de la restauration des vitraux de l'église Saint Martin (devis en attente) sera pris sur le budget 2017.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à monter le plan de financement et demander les subventions auprès de la DETR.

**Ferme des Mielles :** convention pour la location de la terre au cœur de la piste de course

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec Monsieur Thomas PALIN pour la location du terrain au cœur de la piste en respectant les dates des courses et en préservant l'état de la piste.

#### Ressources humaines

Création d'un emploi en CAE à temps complet pour les services techniques pour palier à un arrêt maladie longue durée qui devrait évoluer par un départ en retraite ainsi qu'un autre départ en retraite

Création d'un emploi d'adjoint technique territorial de 2ème classe non titulaire pour faire face à un besoin temporaire lié à un accroissement d'activité ( suite au départ en retraite du chauffeur du tractopelle et d'un autre départ )

#### Affaires générales

**Désignation d'un représentant jeunesse au pôle de proximité de la Côte des Isles**

Le conseil désigne à l'unanimité : Sarah HENRI titulaire et Raymonde DESPROGES suppléante

#### Convention de partenariat avec les VVF

Les habitants de la commune auront droit à une ristourne sur toutes les prestations dans tous les VVF de France pouvant aller de 5% à 10% suivant les périodes

#### Informations

La fusion des écoles sera opérationnelle pour la rentrée de septembre 2017

Un questionnaire sera envoyé aux parents pour connaître leurs sentiments pour la poursuite ou non des TAP

La pérennisation de la présence postale est assurée pour les 3 années à venir

Prochain conseil municipal  
mardi 27 juin 2017 à 20h30

### Le nouveau visage de St Martin

Les arbres autour de l'église St Martin ont dû être abattus pour des raisons de sécurité et parce qu'ils mettaient en péril les fondations de la sacristie et que des branches passaient sous la toiture. Les Port bailais ont pu redécouvrir le Calvaire, envahi par la végétation.

Une nouvelle décoration florale vient embellir cet espace.



## A votre service

### Aurélien Cholot

Diplômée en Réflexologie plantaire et de sophrologie Aurélien Cholot vous propose tous les mardis des séances d'une heure, sur rendez-vous, au centre VVF Village. Vous pouvez réserver votre séance sur internet (24h à l'avance) [www.sophrologie-reflexologie-manche.com](http://www.sophrologie-reflexologie-manche.com) rubrique: « autres-VVF Port-bail ».

Pour le jour même vous pouvez réserver par téléphone au **06 62 71 47 00**



### Proposition d'emploi

Pour des contrats (CCD) pour des opérations ponctuelles.

**ADEXO** recherche des distributeurs (trices)

Il est nécessaire de disposer d'un téléphone et d'une voiture.

Contact pour rendez-vous au **02 33 20 07 65** ou par mail : [adx181@adexo.fr](mailto:adx181@adexo.fr)